|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2021 Consultation virtuelle des conseillers, 8-18 juin 2021** |  |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 1.6** | **Document C21/12-F** |
| **22 février 2021** |
| **Original: anglais** |
| Présidente du Groupe de travail du Conseil sur l'utilisation  des six langues officielles de l'Union (GTC-LANG) | |
| rapport du Groupe de travail du Conseil sur l'utilisation des langues | |

|  |
| --- |
| Résumé  Le présent document contient le rapport annuel de la Présidente du Groupe de travail du Conseil sur l'utilisation des langues (GTC-LANG) au Conseil, conformément à la Résolution 154 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires et à la Résolution 1372 (Rév. 2019) du Conseil.  Suite à donner  Le Conseil est invité **à approuver** le rapport.  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Références  [*Rapport du Secrétaire général*](https://www.itu.int/md/S21-RCLCWGLANG11-C-0002/en)*;* [*Résolution 154 (Rév. Dubaï, 2018)*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-154-F.pdf) *de la Conférence de plénipotentiaires;* [*Résolution 1372 (Rév. 2019)*](http://web.itu.int/md/S19-CL-C-0138/en) *du Conseil* |

# 1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour (Document [CWG‑LANG/11/1(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S21-RCLCWGLANG11-C-0001/en))

1.1 La Présidente du Groupe de travail du Conseil sur l'utilisation des langues (GTC-LANG) étant absente en raison d'un problème technique, la Vice-Présidente du GTC-LANG pour la langue arabe, Mme Sameera Belal Momen Mohammad (Koweït), a déclaré la réunion ouverte. Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués, elle a présenté le projet d'ordre du jour pour adoption. L'ordre du jour a été adopté tel que présenté. Le problème technique ayant été résolu, la Présidente du GTC-LANG, Mme Monia Jaber Khalfallah (Tunisie), a rejoint la réunion et s'est chargée de la diriger.

1.2 Le Secrétaire général de l'UIT, M. Houlin Zhao, a pris la parole et a souligné les mesures appliquées en urgence pour garantir la sécurité du personnel et des délégués et assurer la continuité des activités compte tenu de la situation liée au COVID-19. Il a mentionné différentes plates-formes utilisées pour organiser des réunions virtuelles, notamment la plate-forme du Bureau de la normalisation des télécommunications de l'UIT (TSB), MyMeeting, ainsi que l'important projet web de l'Union, connu sous le nom de MyITU. Il a réaffirmé l'importance du GTC-LANG, pour l'Union et ses membres, et a pris acte de l'ordre du jour de la réunion, à savoir la question essentielle du multilinguisme, l'examen d'autres méthodes de traduction, y compris celles faisant appel à un système de traduction automatique par réseau neuronal (NMT) et à l'intelligence artificielle, et les solutions pour améliorer l'efficacité des procédures de gouvernance à l'UIT et fournir un meilleur appui aux sessions du Conseil.

# 2 Rapport du Secrétaire général (Document [CWG-LANG/11/2](https://www.itu.int/md/S21-RCLCWGLANG11-C-0002/en))

2.1 Des renseignements détaillés ont été fournis aux participants sur l'évolution du budget affecté à la traduction des documents dans les six langues officielles de l'Union depuis 2010. Les volumes de traduction continuent de refléter l'égalité de traitement totale des six langues officielles de l'UIT. Comme demandé par le GTC-LANG, les données budgétaires concernant les services d'interprétation ont également été présentées.

2.2 Une délégation a demandé de faire figurer dans les rapports futurs le tableau des dépenses effectives afférentes aux services linguistiques. Une autre délégation a suggéré d'y inclure le tableau présentant l'évolution des volumes de traduction selon les langues.

2.3 Les participants au GTC-LANG ont fait part de leur satisfaction au sujet des efforts déployés pour rechercher les économies potentielles ainsi que des gains d'efficacité et pour favoriser l'innovation, afin de donner suite à la Résolution 154 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires et à la Résolution 1372 du Conseil.

2.4 Le GTC-LANG propose que le Conseil:

• demande au Secrétariat de faire figurer dans les rapports futurs les informations sur les dépenses effectives afférentes aux services linguistiques et l'évolution des volumes de traduction selon les langues;

• encourage le Secrétariat à continuer de chercher à apporter des améliorations pour donner suite à la Résolution 154 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires et à la Résolution 1372 du Conseil.

2.5 Le Secrétariat a rendu compte des résultats de la participation de l'UIT aux réunions interinstitutions (IAMLADP et JIAMCATT) s'agissant des méthodes adoptées par d'autres organisations internationales faisant partie ou non du système des Nations Unies. L'UIT se tient au courant des méthodes et outils informatiques adoptés par d'autres organisations internationales et adapte son modèle économique et ses procédures administratives aux bonnes pratiques issues de ces interactions.

2.6 Le GTC-LANG a pris note des renseignements fournis et a félicité le Secrétariat pour les efforts qu'il déploie afin d'améliorer les méthodes de travail et la rentabilité des services de conférence.

2.7 Le Secrétariat a présenté les initiatives prises par le Secrétariat général et les trois Bureaux pour accroître les gains d'efficacité et les économies dans la mise en œuvre de la Résolution 154 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires et de la Résolution 1372 (Rév. 2019) du Conseil. Ces initiatives comprennent la marche à suivre qui a été retenue pour revoir les mesures et principes en matière d'interprétation et de traduction à l'UIT (Document C14/INF/4), en collaboration avec les groupes consultatifs des Secteurs, afin de présenter une proposition commune à la réunion de 2022 du GTC‑LANG. Les autres initiatives sont celles concernant la traduction automatique par réseau neuronal, les outils de traduction assistée par ordinateur, l'interprétation à distance et la coopération avec le Comité de coordination de l'UIT pour la terminologie (CCT de l'UIT). Afin de faciliter le processus de traduction, divers systèmes de traduction automatique par réseau neuronal ont été ajoutés aux outils de travail des traducteurs et sont actuellement testés en conditions réelles de travail.

2.8 Une délégation a souligné que les gains d'efficacité ne devaient pas se faire au détriment de la qualité. Une autre délégation a suggéré d'analyser les risques et les avantages qu'il y avait à utiliser des outils nouveaux dans les services linguistiques de l'UIT. Elle a en outre attiré l'attention des participants sur les conclusions concernant les activités de l'UIT, formulées dans le rapport intitulé "Le multilinguisme dans le système des Nations Unies" (JIU/REP/2020/6), établi par le Corps commun d'inspection (CCI).

2.9 Le GTC-LANG propose que le Conseil:

• demande au Secrétariat d'effectuer un suivi concernant les recommandations du CCI visant à contribuer à la mise en œuvre du multilinguisme dans les communications et les échanges de connaissances, l'accent devant être mis sur les contenus multilingues des sites web officiels et des comptes sur les médias sociaux à l'échelle mondiale.

2.10 De plus, des informations ont été données concernant les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures et des principes adoptés par le Conseil à sa session de 2014 en ce qui concerne la traduction et l'interprétation; le Secrétariat applique systématiquement ces mesures et principes et s'y réfère pour fournir des services de traduction et d'interprétation pour les conférences, les réunions, les documents et les publications de l'UIT. Par ailleurs, le TSB continue de faire traduire les Recommandations approuvées selon la variante de la procédure d'approbation (AAP) dans les limites du budget disponible pour ce faire et conformément aux demandes formulées par les groupes linguistiques et les Commissions d'études de l'UIT-T.

2.11 Le Secrétariat a présenté un rapport sur les domaines d'intérêt pour la mise en œuvre de la Résolution 154 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires pour la période 2019‑2022, tels qu'identifiés par le GTC-LANG, concernant l'examen des services ayant trait aux documents et aux publications de l'UIT en vue d'éliminer tout chevauchement d'activités et de créer des synergies; les mesures propres à réduire la taille et le volume des documents et à faire en sorte que les réunions utilisent encore moins de documents papier; la réalisation, au sein de l'UIT, de l'objectif de multilinguisme du système des Nations Unies; les mesures nécessaires pour garantir l'utilisation sur un pied d'égalité des six langues sur le site web de l'UIT, pour ce qui est des contenus multilingues et du caractère fonctionnel du site; l'examen, en collaboration avec les groupes consultatifs des Secteurs, des types d'informations qui devront figurer dans les documents finals et être traduits; les mesures possibles pour réduire, sans nuire à la qualité, le coût et le volume de la documentation; les statistiques sur l'utilisation, le téléchargement et l'achat des différentes versions linguistiques des documents et des publications de l'UIT.

2.12 En ce qui concerne le respect des délais de soumission des contributions devant être traduites en vue des conférences, assemblées et réunions de l'Union, on a fait remarquer qu'un grand nombre de contributions étaient soumises dans les derniers jours précédant la date limite de 21 jours calendaires fixée par la Résolution 165 (Rév. Dubaï 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, ce qui a des incidences financières considérables étant donné que la plupart des fonctionnaires qui participent à la préparation des documents devaient faire des heures supplémentaires pour traiter et préparer les documents dans les délais.

2.13 Les participants ont été informés de la création du Groupe intersectoriel sur le multilinguisme, rattaché au Groupe spécial de coordination intersectorielle (ISC-TF) et chargé de promouvoir, d'élaborer et de mettre en place une approche coordonnée, cohérente et harmonieuse du multilinguisme à l'échelle de l'UIT.

• Le GTC-LANG a pris note des renseignements fournis concernant les domaines d'intérêt pour la mise en œuvre de la Résolution 154 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires pour la période 2019-2022, tels qu'identifiés par le GTC-LANG.

• Le GTC-LANG recommande au Conseil de demander au Bureau de développement des télécommunications (BDT) d'envisager la possibilité d'utiliser d'autres langues que les 6 langues officielles de l'UIT sur les sites web et dans les communications de ses bureaux régionaux.

2.14 Le Secrétariat a présenté le rapport du Groupe chargé de l'étude et de l'évaluation des méthodes de traduction, présidé par le Vice-Secrétaire général, qui figure à l'Annexe II du Rapport du Secrétaire général. Des informations actualisées ont été données aux membres au sujet des différents projets pilotes menés en 2020, notamment en ce qui concerne:

a) **la traduction automatique**: un projet pilote de traduction automatique par réseau neuronal de pages du site web de l'UIT éditées à posteriori par des traducteurs est actuellement en cours. Les systèmes de traduction ont été testés et les traducteurs ont été formés pour utiliser Sharepoint et informés des principes de post-édition. L'outil de traduction automatique par réseau neuronal appelé ITU Translate a été mis au point et amélioré à l'aide de documents de l'UIT. La procédure de traduction des pages web a été simplifiée, ce qui permet de gagner du temps sur l'ensemble du processus;

b) **la gestion de contenus web**: l'UIT s'attache actuellement à élaborer des exigences opérationnelles concernant les traductions fondées sur l'apprentissage automatique et celles réalisées par des personnes, afin de couvrir l'intégralité des contenus du site MyITU, y compris les messages sur les blogs et les articles qu'elle publie quotidiennement, les publications et les informations relatives aux manifestations ainsi que l'espace réservé aux membres;

c) **l'interprétation à distance**: en collaboration avec le Département des services informatiques, le Département des conférences et des publications a formé les interprètes travaillant régulièrement pour l'UIT à l'utilisation de la plate-forme d'interprétation simultanée à distance Interprefy en organisant des séances sur ladite plate-forme. En outre, à l'occasion du Forum régional sur le développement pour l'Asie-Pacifique organisé par l'UIT‑D, un service d'interprétation a été assuré intégralement à distance en anglais et en chinois à l'aide de la plate-forme Zoom.

2.15 Compte tenu de la flambée de COVID-19, l'UIT a pris de toute urgence des mesures visant à garantir la sécurité du personnel et la continuité des activités, et la plupart des fonctions essentielles ont été assurées de manière virtuelle plutôt qu'en présentiel.

2.16 Le Secrétariat a ensuite donné des informations sur la pratique suivie dans d'autres organisations du système des Nations Unies, qui ont tenu compte de la nécessité impérieuse de mener leurs activités intégralement à distance et d'organiser des réunions virtuelles en raison des mesures de distanciation physique et des restrictions de voyage imposées depuis début 2020 du fait de la pandémie de COVID-19. Cette situation a mis en évidence le rôle crucial que les services linguistiques et les services de conférence jouent dans les travaux des organisations intergouvernementales et internationales.

• Le GTC-LANG a pris note des renseignements fournis et a félicité le Secrétariat pour le travail accompli concernant l'examen et l'évolution d'autres méthodes de traduction et d'interprétation.

# 3 Contribution de la Fédération de Russie – Harmonisation des sites web des Secteurs de l'UIT dans les six langues (Document [CWG-LANG/11/3](https://www.itu.int/md/S21-RCLCWGLANG11-C-0003/en))

3.1 Le représentant de la Fédération de Russie a soumis les propositions suivantes:

1) attirer l'attention du Comité de coordination et du Groupe ISC-TF, présidé par le Vice‑Secrétaire général, sur le non-respect persistant des instructions données par la Conférence de plénipotentiaires de 2018 et le Conseil en ce qui concerne l'harmonisation des sites web des Secteurs de l'UIT dans les six langues de l'Union;

2) demander au Secrétariat de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la mise en œuvre sans conditions des travaux visant à harmoniser les sites web des Secteurs de l'UIT, dans un souci de clarté, pour faciliter la navigation et pour donner l'image d'une UIT unie dans l'action utilisant ses six langues officielles sur un pied d'égalité;

3) soumettre au Conseil à sa session de 2021 une analyse détaillée des travaux effectués.

3.2 Le Secrétariat a donné des informations détaillées sur l'harmonisation des sites web des Secteurs dans les six langues de l'Union. Le Comité de coordination et le Groupe ISC-TF suivent déjà de près les évolutions sur la question, comme la création il y a peu du Groupe intersectoriel sur le multilinguisme, directement rattaché au Groupe ISC-TF. Le Secrétariat déploie d'importants efforts pour répondre aux exigences de la Conférence de plénipotentiaires de 2018 et du Conseil. Ces efforts s'articulent autour de deux axes: les investissements dans les infrastructures et les outils, et l'examen des processus liés aux contenus web multilingues. Le Comité de coordination a rappelé son engagement en faveur de l'harmonisation des pages d'accueil des Secteurs. Un prototype des nouvelles pages web du projet "Une UIT unie dans l'action" sera présenté au Conseil à sa session de 2021 pour information. Dans un deuxième temps, de 2022 à 2025, le reste des pages des Secteurs seront transposées dans la nouvelle infrastructure web, sous réserve de la disponibilité de ressources dédiées.

3.3 Le Vice-Secrétaire général, M. Malcolm Johnson, a présenté ses excuses concernant le déroulement des interventions du Secrétariat et, répondant aux observations et aux demandes des participants, a rappelé l'engagement de la direction de l'UIT consistant à traiter les six langues sur un pied d'égalité. Le Groupe ISC-TF s'emploie à harmoniser les pages web des Secteurs, mais il ne peut que convaincre ses interlocuteurs et en aucun cas les contraindre. La question a été portée à l'attention du Comité de coordination, qui s'est engagé à faire en sorte qu'au moins la page d'accueil de chacun des Secteurs soit harmonisée dans les six langues, ce qui permettra de faire avancer la situation. La proposition de la Fédération de Russie est de nature à renforcer cet engagement. En réponse à une question d'une délégation, le Vice-Secrétaire général a rappelé que quelques années auparavant, le Conseil avait été informé que le coût approximatif lié à la traduction d'une page dans les cinq autres langues s'élevait à 1 000 CHF. Il a reconnu qu'il serait utile de réduire la longueur des documents, ce que le Conseil avait déjà accepté de faire. En outre, il a confirmé que l'UIT était résolue à appliquer les recommandations du CCI et a fait remarquer que celui-ci qualifiait souvent l'Union "d'entité modèle".

• Le GTC-LANG a appuyé les propositions figurant dans la contribution de la Fédération de Russie, a pris note des informations présentées par le Secrétariat concernant les efforts qu'il déploie en vue d'harmoniser les sites web des Secteurs dans les six langues de l'Union et a demandé que les renseignements donnés à l'oral soient mis par écrit dans un document du GTC-LANG[[1]](#footnote-1).

# 4 Contribution de l'Australie – Possibilité d'allonger le délai de soumission des contributions, compte tenu du rapport du Secrétaire général établi en application de la Résolution 154 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires et de la Résolution 1372 du Conseil (Document [CWG‑LANG/11/4](https://www.itu.int/md/S21-RCLCWGLANG11-C-0004/en))

4.1 Le représentant de l'Australie a présenté une proposition pour appeler l'attention des États Membres sur les incidences financières considérables du délai actuel de soumission des contributions en vue des conférences et assemblées de l'UIT et envisager la possibilité d'allonger le délai actuel de soumission des contributions fixé dans la Résolution 165 de la Conférence de plénipotentiaires pour le porter à 35 jours calendaires avant le début d'une conférence ou d'une assemblée, en vue de la Conférence de plénipotentiaires de 2022 de l'UIT.

4.2 Le Secrétariat a présenté l'avis du Conseiller juridique de l'UIT. Il a été précisé que la Résolution 165 empêchait uniquement une délégation ou un État Membre, selon le cas, de se prévaloir d'un droit absolu à faire traduire ou distribuer une contribution à tout moment, et que par conséquent, une conférence/assemblée pouvait décider de ne pas examiner une contribution au motif, notamment, que si celle-ci n'avait pas été mise à disposition dans les langues de travail de la conférence/assemblée suffisamment à l'avance, elle ne pourrait pas être examinée en détail. Il est vrai qu'aux termes du numéro 87 des règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union, le texte de toute proposition importante qui doit faire l'objet d'un vote (et par extension, d'une décision) doit être distribué dans les langues de travail de la conférence suffisamment tôt pour pouvoir être étudié avant la discussion. Cela ne remet toutefois pas en cause le principe énoncé dans la section 17 des règles générales, selon lequel il est possible de présenter des propositions après l'ouverture d'une conférence/assemblée, principe reconnu au point *b)* du *reconnaissant en outre* de la Résolution 165 de la Conférence de plénipotentiaires.

4.3 Les participants ont insisté sur le fait que les États Membres devaient respecter les délais fixés dans la Résolution 165 en ce qui concerne la soumission des contributions, afin qu'elles soient traduites en temps utile. Une délégation a suggéré de continuer de recueillir des informations sur les conférences à venir (CMDT-21 et AMNT-20), afin de prendre une décision judicieuse à la Conférence de plénipotentiaires de 2022.

• Le GTC-LANG a pris note de la proposition figurant dans la contribution de l'Australie (Document CWG-LANG/11/4) et de la réponse du Secrétariat, mais a fait savoir que la question des délais relevait de la compétence de la Conférence de plénipotentiaires, et que celle-ci aurait besoin de davantage de renseignements factuels pour correctement examiner

la question avant de prendre une décision. Il a donc prié le Secrétariat de fournir des renseignements factuels sur les conséquences de l'application des délais prévus dans la Résolution 165 de la Conférence de plénipotentiaires pour les grandes manifestations à venir (AMNT-20, CMDT, FMPT, etc.).

# 5 Divers

Aucune autre question n'a été soulevée.

# 6 Clôture de la réunion

La Présidente de la réunion a remercié les participants pour leurs précieuses contributions et leur appui, et a également remercié le Secrétaire général, le Vice-Secrétaire général, le Chef du Département des conférences et publications et son équipe, l'équipe d'assistance technique et le Secrétariat de l'UIT dans son ensemble, pour l'excellent travail accompli et l'appui qui lui a été fourni ainsi qu'aux participants à la réunion.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Voir le Document [CWG-LANG/11/INF/1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=S21-RCLCWGLANG11-INF-0001). [↑](#footnote-ref-1)